

Décision

Générale

colonial

Décision n° 382 décision n° 382 du 2 juin 1941

n° 382

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 535 du 30/06/1941

Date de publication
2 juin 1941

Date du numéro
30 juin 1941

TEXTE INTÉGRAL

L'agent civil de marine Lamboiny est dé taché à compter du 1er juin 1941, au centre d'estivage de l'Arta. Il percevra à cet effet une indemnité mensuelle de neuf cents francs.